



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/51/7  
22 septembre 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Cinquante et unième session

Genève, 4-15 octobre 2004

Point 10 a) de l'ordre du jour provisoire

**AUTRES QUESTIONS RELATIVES AU COMMERCE ET AU DÉVELOPPEMENT**

**Développement progressif du droit commercial international:  
trente-septième rapport annuel de la Commission des Nations Unies  
pour le droit commercial international**

*Note du secrétariat de la CNUCED*

1. Le secrétariat appelle l'attention sur le rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-septième session, qui s'est tenue à New York, du 14 au 25 juin 2004 (A/59/17).
2. Comme le prévoit le paragraphe 10 de la section II de la résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale, le rapport est soumis au Conseil du commerce et du développement pour observations ou recommandations.
3. Des exemplaires du rapport seront disponibles dans chaque version linguistique reçue, en quantité limitée.

-----